

LE MERZER

#44
Hiver 2022

MARDI AU CLAIR DE LUNE : UN SUCCÈS !



Meilleurs
vœux 2023



Championnat de France de Canoë Kayak,
Loan BEAUCOURT médaille de Bronze

Enduro,
40^{ème} anniversaire

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 2
 HOMMAGE 3
 RECENSEMENT
 DE LA POPULATION..... 4
 LES TRAVAUX..... 5
 NOS AÎNÉS 6
 L'ÉTAT-CIVIL 2022..... 7
 NOTRE ÉCOLE..... 8 à 9
 AGENDA 2023..... 10
 VIE ASSOCIATIVE 11 à 15
 LES MARDIS AU CLAIR DE LUNE .. 16
 LES TARIFS COMMUNAUX..... 17
 ENVIRONNEMENT..... 18 à 19
 CITOYENNETÉ..... 20
 URBANISME / FISCALITÉ 21
 FÉLICITATIONS..... 22
 ENTREPRISES..... 23
 ANNONCEURS 24



Nous arrivons au terme d'une année dense qui aura vu de nombreuses réalisations se concrétiser à un rythme effréné. De jolis projets sont sortis de terre et d'autres devraient le faire sans tarder !

J'en veux pour preuve la reprise du mur d'enceinte de l'église, la réfection du Pont Coat, le terrassement achevé de l'aire multisports qui accueillera le city stade et le boulodrome, les travaux débutés de la Place polyvalente derrière la Mairie... Tout n'a pas été un long fleuve tranquille mais à force de persévérance et de détermination, les difficultés s'estompent.

En septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Les effectifs sont stables et c'est là une belle satisfaction !

Côté urbanisme, la révision du PLUih (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est lancée et promet d'après discussions. Gageons que les travaux d'assainissement collectif validés par Leff Armor communauté débiteront promptement pour que nous puissions avoir plus de lisibilité sur la sortie de terre de notre lotissement Aer Vat.

Mais nous ne pouvons passer sous silence l'éprouvante fin d'année... Nous pleurons la disparition d'Agnès LE QUERNEC, gérante de l'Agence Postale Communale et agent aux services périscolaires.

Elle était pour nous tous un modèle de générosité, d'abnégation et d'humanité. Malgré le chagrin, la vie doit continuer...

En 2023, il y aura un rendez-vous à ne surtout pas manquer : celui du recensement de la population. Il s'agit d'un temps extrêmement important car, au-delà des statistiques réalisées à partir des données collectées, l'évolution du nombre d'habitants débouche sur un réajustement des ressources financières communales par l'Etat. Cette dotation est nécessaire au fonctionnement de la collectivité et à la concrétisation de nouveaux projets. Aussi, Laëtitia HECQUET et Isabelle DELGADO, agents recenseurs vous rendront visite à partir du 19 janvier. D'avance, je vous remercie de leur réserver un bon accueil et de participer activement à cette opération civique fondamentale pour Le Merzer.

Œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens et le développement de notre territoire restera en 2023 notre ambition.

Avec audace et courage, nous gardons à l'esprit toutes ces actions qu'il nous faut collectivement mener à bien : élaborer, créer, consolider, restaurer, renforcer, protéger mais aussi innover !

Qui dit « nouvel an », suggère « nouvel élan » !

Que l'année qui se profile exauce vos rêves et qu'elle vous apporte quotidiennement le Bonheur.

Nous vous souhaitons à tous 365 jours de santé, de prospérité et de douceur. Belle année à chacune et à chacun d'entre vous.

Bloavezh mat !

Laurence CORSON,
Maire.

Le Merzer pleure Agnès LE QUERNEC, personne au grand cœur

L'annonce du décès d'Agnès LE QUERNEC, décédée prématurément, a retenti comme un coup de canon dans la commune. Depuis le 12 décembre dernier, les Merzériens pleurent une épouse, une maman, une collègue, une Amie... Une femme au grand cœur, enthousiaste, généreuse et profondément altruiste.



Agnès LE QUERNEC, une personne exceptionnelle et passionnée

Agnès a le sens de l'hospitalité et de la convivialité dans la peau. Combien de fois ne nous a-t-elle pas émerveillés au repas des Aînés par ses talents de chanteuse, de danseuse et de conteuse d'histoires drôles... Modèle de tolérance et d'ouverture d'esprit, Agnès n'a aucun tabou. Respectueuse, pour elle tout est prétexte à la discussion, au débat, à l'échange. De tempérament franc et spontané, animée d'une grande humanité, elle fait partie des personnes de cœur qui donnent leur amitié avec beaucoup de sincérité. Bienveillante et empreinte d'humanité, elle se préoccupe plus du bien-être des autres que du sien car ce que l'âme avant tout c'est de protéger ceux qu'elle aime.

1000 MERCI Agnès !

Hélas, chacun d'entre nous sait que la vie n'est pas toujours tendre. Ce 12 décembre dernier, 40 ans jour pour jour après son papa, le fil si fragile de la vie d'Agnès s'est brisé mettant un terme à ce combat inégalement mené. A 60 ans, elle avait encore tellement de choses à faire, à vivre, à partager... Nous garderons d'Agnès un souvenir impérissable tant ses qualités humaines et professionnelles étaient grandes.

MERCI Agnès d'avoir croisé notre chemin, MERCI de ta fidélité en amour et en amitié, MERCI d'avoir été TOI !

Affectueusement, nous adressons à Jean-Yves, son époux, à Alexis, Pauline et Laura, ses enfants, à Alban son petit-fils ainsi qu'à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

De Broons à Le Merzer

Agnès est née le 17 avril 1962 à Saint-Brieuc. Cadette d'une fratrie de 3 filles, elle grandit à Broons. Tonique et joviale, Agnès va suivre l'intégralité de son parcours scolaire dans la commune qui l'a vue grandir. Enjouée et débordante d'énergie, elle va, dans un premier temps, travailler auprès de déficients auditifs puis dans l'animation au contact des jeunes.

Et Agnès devient Merzérienne

En 1986, adepte de musique et de danse bretonnes, au cours d'un fest-noz, Agnès fait la connaissance de Jean-Yves LE QUERNEC qui deviendra son époux le 28 avril 1990.

En 1987, le couple s'installe à Kergressent en Le Merzer puis fait l'acquisition d'une maison rue de la Croix Rouge. La cellule familiale va progressivement s'étoffer avec l'arrivée tant désirée de trois enfants : Alexis en 1991, Pauline en 1994 et Laura en 1997.

Un agent hors du commun

En 2010, alors qu'un remplacement est à pourvoir au pied levé à la Mairie, Agnès est sollicitée pour prendre le poste. Avec aisance, elle se glisse dans le costume de gérante de l'Agence Postale Communale. En Août de cette même année, suite au départ à la retraite de l'agent qu'elle remplace, elle intègre officiellement l'équipe. Nul doute qu'Agnès a le sens aigu du travail bien fait et du service public consciencieusement rendu. Par la suite, quelques heures aux services périscolaires lui sont proposées. Agnès est enjouée à l'idée de retisser du lien avec les enfants dont elle devient parfois la confidente.

Passionnée de théâtre, elle décide de mettre en place des ateliers « théâtre et

marionnettes » pour les enfants. Que d'énergie et de persévérance déployées pour que les séances fonctionnent et surtout que d'investissement personnel dans l'intérêt des enfants !

Au-delà de toutes ces occupations, Agnès a encore de l'énergie à revendre : elle accepte de réaliser le recensement auprès de la population en 2011. Il est vrai qu'elle maîtrise parfaitement sa commune d'adoption et qu'elle connaît aussi très bien nos concitoyens. C'est d'ailleurs pour cette raison que la fonction de déléguée du tribunal dans la commission électorale lui est confiée. Femme de tempérament, Agnès répond toujours favorablement lorsqu'il s'agit de rendre service. Complice et soucieuse du bien-être de ses collègues, elle sait être présente quand il s'agit de prêter main forte. Facétieuse et pleine d'entrain, elle saisit toutes les opportunités qui se présentent pour faire des farces et distraire la galerie !

Un engagement hors du commun pour la vie associative

Altruiste et fidèle à ses valeurs d'abnégation, Agnès s'investit sans discontinuer dans les associations. Dès l'arrivée d'Alexis à l'école, elle s'implique immédiatement dans l'association des parents d'élèves dont elle deviendra présidente en 1998 et ce pendant 10 ans. En parallèle, elle s'active au Théâtre au Bourg de 2002 à 2015. Les rôles comiques lui vont à ravir. Agnès a le rire très communicatif ! En 2014, avec une poignée d'amis volontaires, elle prend la présidence du comité d'animation, relance le pardon de Le Merzer et crée les activités « battage à l'ancienne » et « défilé de vieux tracteurs » dont la notoriété dépasse très largement les limites communales.

Le spectacle de marionnettes d'Agnès - 2017



Agnès et ses collègues - 2020



Invitation
 Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux de la municipalité le vendredi 20 janvier 2023, à 18h30, à la salle polyvalente.

Rédaction : Commission bulletin communal de LE MERZER.
 Photos : A. Gautier, M. Le Biniguer, J-Y. Bertrand et L. Corson.
 Conception, maquette, impression : Roudenn Grafik Guingamp.

Ce document est imprimé sur papier PEFC avec des encres à bases d'huiles végétales.



2023, recensement pour Le Merzer : un acte individuel pour des enjeux collectifs !

Cette année, Le Merzer réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, les agents recenseurs, recrutés par la commune, vous fourniront une notice d'informations soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement !

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. C'est également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par les agents recenseurs.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de

personnes vivent sur Le Merzer et d'établir la population officielle de la commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

En quoi les résultats du recensement impactent la commune ?

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus **cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc **permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (écoles, structures sportives, programmes de rénovation, transports, ...), de logements, de commerces, ...
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, ...

Le recensement, c'est sûr ?

Il convient de rappeler que toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee, seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

J'ai une question, je m'adresse où ?

• Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la Mairie :

Tél : 02.96.44.90.43

mail : mairie.le-merzer@orange.fr

• Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

La qualité du recensement dépend de votre participation !

Les quelques minutes que vous prenez pour répondre aux questionnaires sont importantes.

Le recensement est avant tout un acte civique. C'est aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Merci de votre participation active à ce recensement !

les reconnaître grâce à leur carte officielle tricolore comportant leur photographie.

La collecte sera coordonnée par Jean-Eudes GEORGELIN, secrétaire de Mairie, assisté de Sylvie TASSART, agent d'accueil.

Qui s'occupe du recensement à Le Merzer ?

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la Mairie. Il s'agit de Laëtitia HECQUET et d'Isabelle DELGADO qui parcourront le territoire de la commune pour distribuer les notices d'informations. Elles se rendront à votre domicile à partir du 19 janvier. Vous pourrez



Laëtitia HECQUET



Isabelle DELGADO



Sylvie TASSART



Jean-Eudes GEORGELIN

Aire Multisports

Les travaux de l'aire multisport ont commencé. L'entreprise SPTP a réalisé le terrassement de la plateforme qui accueillera les allées de boules et le City Stade. Une reprise du chantier est prévue mi-janvier avec la mise en place de gabions, le sablage des allées et le début du montage du City Stade fin février/début mars.



Le pont Coat restauré



Un côté du Pont Coat s'était effondré courant de l'automne 2020 en raison de fortes crues. Les travaux ont mis un moment à commencer en raison de formalités à remplir (autorisation de la DDTM) et de la période pendant laquelle nous ne pouvions pas réaliser les travaux (période d'étiage). Cette réfection a nécessité de dévier le cours d'eau pendant les travaux. C'est l'entreprise BONNARD Martial de Goudelin qui a effectué les travaux pour un montant de 8.424,00 € TTC.

Place polyvalente

Les travaux de la place polyvalente sont confiés à l'entreprise COLAS de Ploumagoar.

Les premiers coups de pelle ont eu lieu le 7 novembre.

Le coût de cet aménagement est de 215.520,00 € HT. Des demandes de subventions ont été faites auprès du Département, de la Région et de l'État.



Programme voirie 2022

Avec le projet de la Place polyvalente, nous n'avons pas fait d'enrobé cette année. Néanmoins, 3000 mètres de curage de fossé ont été réalisés par l'entreprise MEUROU pour un montant de 8.380,00 € HT. Cette somme comprend aussi le remplacement de buses. Un programme de point à temps (gravillonnage) a également été produit par l'entreprise SATP pour une dépense de 5.535,00 € HT.

Réfection du mur d'enceinte de l'église



Le mur d'enceinte de l'église commençait à se dégrader. Des pierres se désolidarisèrent, l'eau s'infiltrait par le dessus de l'ouvrage et des végétaux poussaient dans les joints.

Pour remédier à cela, des travaux ont été réalisés début septembre par l'entreprise LUCAS de Tressignaux pour un montant de 29.498,16 € TTC. La commune a pu bénéficier de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement) versée par la Préfecture pour un montant de 12.291,00 €.

L'opération a consisté à nettoyer le mur, refaire les joints à la chaux et remettre « un chapeau » en granit sur le dessus du mur.

Le repas des Aînés

Le vendredi 11 novembre, les élus et les membres de la commission affaires sociales ont accueilli leurs convives à la salle polyvalente pour le repas annuel des Aînés, offert aux plus de 65 ans.

Cette année, ce sont 78 personnes qui ont apprécié se retrouver autour d'un repas élaboré par Christophe DERRIENNIC, Merzérien et traiteur à Châtelaudren. Comme chaque année, le service était assuré par les élus et l'animation par Jean-Paul COLAS.

En l'absence de nos doyens excusés Odette SIMON, 97 ans, et Bernard GUYOMARD, 93 ans, Anna LE BRUN, 94 ans, et François GAUTIER, 92 ans, ont été mis à l'honneur.

A cette occasion, les élus ont remis une composition florale aux personnes de classe 2.

Quelle joie chaque année renouvelée de partager ce temps exceptionnel de convivialité !



Le Noël de nos Aînés

Cette année, la municipalité a distribué 41 colis aux Merzériens et Merzériennes de 80 ans et plus. Nous avons ainsi offert à nos Aînés à domicile (15 femmes et 16 hommes), des colis gourmands.

Nos résidents en structures (6 femmes et 4 hommes) ont quant à eux reçu un coffret beauté.

La visite en binôme des membres de la commission des affaires sociales s'est déroulée dans la bonne humeur et a été appréciée de tous.



Plan canicule, grand froid et covid

Ces plans prennent en compte la situation des personnes les plus vulnérables.

Conformément à la loi, la mairie de Le Merzer tient un registre nominatif et confidentiel où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes vivant à leur domicile qui sont :

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- adultes et handicapées.

Les personnes vulnérables inscrites sur ce registre sont susceptibles d'être contactées par la mairie en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet.

L'inscription peut se faire par téléphone, par courrier postal ou électronique.

Plus d'infos :
Mairie - 11 place de l'Église
22200 LE MERZER - 02 96 44 90 43
mairie-le.merzer@orange.fr

NAISSANCES

- **Maëlyne POULOUIN**
PABU, 20 janvier 2022
- **Lucile DAVIET**
SAINT-BRIEUC, 28 janvier 2022
- **Faustine MORDELET**
PLÉRIN, 1^{er} février 2022
- **Tiago PAULINO VIGNET**
PABU, 14 mai 2022
- **Hugo CLAUDE**
PLÉRIN, 18 juin 2022
- **Manao PAIEA**
PLÉRIN, 4 août 2022
- **Tilyo DERVIEAU**
PABU, 1^{er} septembre 2022
- **Maiwenn MALO**
PABU, 5 septembre 2022
- **Lilou LE PAGE**
PABU, 26 septembre 2022
- **Ewen GAUTHIER KROMWEL**
SAINT-BRIEUC, 29 novembre 2022

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux enfants.

MARIAGES

- **Nathalie RICHARD et Olivier PECHEUX**
9 avril 2022
- **Marina LE BASTARD et Philippe LE ROY**
28 mai 2022
- **Melinda LE MAY et Cédric PERION**
16 juillet 2022
- **Mélina LE NOA et Jonathan LE VEY**
23 juillet 2022
- **Angélique CLODY et Morgan MAOUI**
20 août 2022
- **Ingrid VANTILLARD et Pierre LE TREIZE**
1^{er} octobre 2022

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

PACS

- **4 PACS célébrés**

DÉCÈS et INHUMATIONS

- **Philippe LE DANVEZET**
LE MERZER, 3 janvier 2022
- **Robert LARMET**
PABU, 20 janvier 2022
- **Marylène LE BOEDEC**
NEUILLY-SUR-MARNE, 7 février 2022
- **Serge MORDELET**
SAINT-GRÉGOIRE, 24 mai 2022
- **Jean-Pierre SIMON**
PABU, 3 juin 2022
- **Alain LE BRIS**
PABU, 23 juin 2022
- **Jean-Jacques PÉPIN-TARDIVON**
PABU, 19 novembre 2022
- **Agnès LE QUERNEC**
PLÉRIN, 12 décembre 2022
- **Ronan DANIEL**
LE MERZER, 17 décembre 2022

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Assistants maternelles agréées

NOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE	CAPACITÉ D'ACCUEIL MATERNEL
Eveline BARRE USUREAU	06.64.82.68.86	5, Pouldren	3
Aurélié BOHEC	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4 (MAM)
Marie GELBON	06.69.90.26.14	6, Kerhingant	3
Aurélié LAHAYE	09.62.58.80.48	1, Corlezou	3
Sophie LE CALVEZ	02.96.44.92.07	14, rue du Chemin Vert	4
Vanessa LE GOFF	02.96.43.86.52	12, lotissement Hent Glaz	4
Sabrina PRIGENT	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4 (MAM)
Sabrina PRIGENT	06.86.70.76.62	8 Bis, Lan Rubanec	4

Les services de la petite enfance



Le service Petite Enfance de Leff Armor communauté propose un large choix dans le domaine de la petite enfance. Voici deux dispositifs :

- **Pour les enfants de moins de 3 ans :**
Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents ou futurs parents, des assistants maternels, des candidats à l'agrément et des gardes d'enfants à domicile. Il propose, entre autres, des « Espaces-jeux libres » gratuits et destinés à favoriser l'éveil des petits accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'une assistante maternelle.

Ce sont des lieux aménagés comprenant jeux et jouets où les enfants peuvent vivre des moments de découverte et de plaisir autour d'activités variées. Des ateliers d'éveil à thème (sons motricité, etc) sont également organisés. C'est également un espace ressource pour obtenir la liste des places disponibles chez les assistants maternels, des explications concernant le contrat de travail de l'assistant maternel et pour les professionnels, des informations sur la profession d'assistant maternel ou un modèle de projet d'accueil de l'enfant.

Plus d'infos sur la programmation :
La Cabane des p'tits loups - Plouagat :
02 96 73 72 75 - www.leffarmor.fr
La maison de la petite enfance - Tressinaux : 02 96 65 32 61

- **Pour les enfants de moins de 6 ans :**
Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de leur famille. C'est un lieu pour partager un moment privilégié avec son enfant, rencontrer et échanger avec d'autres parents ou tout simplement se retrouver pour le plaisir de jouer et d'être ensemble. Cet espace convivial est aménagé et mis à votre disposition gratuitement. C'est un lieu de jeux, de rencontres, d'écoute et d'échanges avec d'autres parents qui permet de se retrouver pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Plus d'infos :
LAEP - La Cabane des p'tits loups -
02 96 79 72 75

L'école

Actuellement, l'école accueille 108 élèves répartis de la manière suivante :

Mme NICOL s'occupe toujours des plus jeunes (24) en compagnie de Mme PIERRE. Mme LE BALC'H (remplaçante de Mme LE GUILLOUX) gère la moyenne et grande section (21), elle est secondée par Mme BRÉHELIN. Mme JORON s'occupe des CP-CE1 (16). M. BRUNEEL a en charge 12 CE1 et 12 CE2. Mme GENESTOUT gère 12 CM1 et 11 CM2. Mesdames LE BUHAN, LAURITO et LEMERCIER-NICOLAS assurent la fonction d'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap).

Les projets pour l'année 2022-2023 :

Voici les priorités pour cette nouvelle année scolaire en dehors des enseignements classiques :

- 1) Le langage et les émotions. Comment reconnaître et gérer ses émotions et développer une meilleure estime de soi. Nous avons continué les débats autour d'un conseil d'élèves chez les grands. 6 nouveaux délégués ont été élus du CP au CM2 : Martin LE BARON et Noah PÉLERIN en CP-CE1, Louise LEVENEZ et Louis ROPERS en CE, Guillaume THOUÉMENT et Maïlane PÉRENNES en CM. Une réunion est organisée une fois par mois le jeudi après-midi de 14h00 à 14h45. Des idées et des propositions des enfants ont été exposées en conseil d'école. La Mairie a validé quelques idées en 2022.
- 2) Découverte de l'environnement proche de l'école : la vallée et la rivière. Travailler sur la protection de l'environnement et la réduction des déchets. Nous participerons à une récolte de déchets dans la vallée.
- 3) Poursuite de l'apprentissage du vélo en groupe avec deux sorties au mois de juin (pour les CM). Les élèves iront également cinq jours à Guingamp faire du canoë sur le Trieux les jeudis du mois de juin.
- 4) Renouvellement de l'activité piscine pour les CP et les CE. Les séances se dérouleront en décembre et janvier à raison de deux déplacements par semaine à la piscine de Guingamp, le lundi et le jeudi matin.



5) Les maternelles et les CP - CE assisteront à un spectacle dans la salle polyvalente en mars (la compagnie des 3 chardons).

6) Trois séances de cinéma auront lieu pour les élémentaires (école et cinéma).

7) Découverte de la danse pour toute l'école.

8) Des récréations plus structurées : un planning d'activités pour la récré a été fixé afin d'adapter les espaces aux élèves. La pelouse à l'arrière des classes est utilisée plus souvent.

9) Nos quatre poules Noirette, Louky, Flocon et Roussette ont résisté à la canicule. Elles ont été chouchoutées par Madame Eliane CAPITAINE tout l'été. Depuis septembre, elles dégustent les restes de la cantine quatre fois par semaine. Les œufs sont donnés aux résidents des trois pavillons séniors près de l'école.

10) Enfin quatre classes sont allées visiter l'exposition « Anima ex musica » au château de La Roche-Jagu. Les enfants ont admiré de magnifiques insectes géants. Les artistes ont donné une nouvelle vie à des instruments de musique inutilisables pour réaliser leurs œuvres.

La kermesse de l'école se déroulera le dimanche 25 juin 2023. Le matin, à partir de 10h30, aura lieu la prestation des CP, CE et CM jusqu'à midi. De 12h00 à 12h30, les maternelles chanteront et danseront. A 12h30, un repas sera servi par les parents d'élèves. La kermesse de l'école débutera à 14h30 et finira avec le tirage de la tombola vers 18h30.

Je renouvelle nos remerciements à l'association des parents de Le Merzer et la municipalité.

Rendez-vous aux habitants de la commune le dimanche 25 juin 2023, jour de la kermesse.

Michel BRUNEEL,
Directeur



Petite section, Mme Chantal NICOL



Moyenne et grande sections, Mme LE BALC'H



CP et CE1, Mme Catherine JORON



CE1 et CE2, M. Michel BRUNEEL



CM1 et CM2, Mme Alice GENESTOUT



L'équipe pédagogique



Bibliothèque municipale de Le Merzer

La bibliothèque accueille petits et grands les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 (fermeture pendant les vacances scolaires). Elle se situe dans la cour de récréation de l'école primaire. Une partie des livres est renouvelée deux fois par an grâce à la BCA (Bibliothèque des Côtes d'Armor). Des lectures d'albums pour les plus petits seront également organisées régulièrement le mercredi matin. Nous espérons pouvoir proposer une journée comprenant un spectacle familial et des jeux, pour tous les

habitants de Le Merzer... et de Navarre, courant février.

Un nouveau bureau a été élu : Marie-Laure FOSSARD (Secrétaire), Marjolaine PINI (Trésorière) et Emilie MOTTAIS (Présidente)

Adhésion : 10,00 €/an (valable pour toute la famille). Venez nombreux !

Emilie MOTTAIS, présidente de la bibliothèque.
Informations : 06 52 91 16 28



MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATION
Janvier	Vendredi 20	Cérémonie des Vœux	Mairie
Février	Dimanche 5	Après-midi contes	Bibliothèque
	Samedi 11	Repas (à Pommerit-Le-Vicomte)	ESPLM
Mars	Dimanche 19	Commémoration - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc	Mairie
	Samedi 25	Repas	Gym Détente
Avril	Samedi 1	Repas	APE
Mai	Lundi 8	Commémoration - Victoire du 8 mai 1945	Mairie
	Samedi 20 et Dimanche 21	Petite fête de la chasse (à Pommerit-Le-Vicomte)	Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer
	Samedi 27 Dimanche 28 Lundi 29	Tournoi de l'école de foot	ESPLM
Juin	Vendredi 2	Cérémonie de mise à l'honneur des bébés nés en 2022	Mairie
	Lundi 5	Concours de belote	Gym Détente
	Dimanche 25	Kermesse de l'école	APE
Juillet	Vendredi 14	Commémoration - Fête nationale	Mairie
	Samedi 15 et Dimanche 16	Fête de la chasse (à Pommerit-Le-Vicomte)	Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer
	Samedi 29 et Dimanche 30	Enduro du Merzer (Championnat de France)	Moto-Club Goudelein-Le Merzer
Août	Dimanche 20	Fête de la chasse	Entente cynégétique Pommerit-Le Merzer
	Dimanche 17	Pardon de Le Merzer Repas et concours de boules	Comité d'Animation
Septembre	Lundi 18	Concours de boules	Comité d'Animation
	Novembre	Samedi 11	Commémoration - Armistice de la guerre 1914-1918 et hommage à tous les Morts pour la France
Samedi 11		Repas des Aînés	Mairie
Samedi 18		Repas	APE
Samedi 25 et Dimanche 26		Représentation théâtrale	Théâtre Au Bourg
Décembre	Samedi 2	Marché de Noël	Comité d'Animation

Entente Sportive Pommerit-Le Merzer, nouvelle dynamique !



L'Entente Sportive Pommerit-Le Merzer (ESPLM) démarre la saison 2022-2023 en surfant sur une nouvelle dynamique. Sous la houlette d'une nouvelle présidence, composée d'un tandem MORFOISSE-FEGER, un vent nouveau a soufflé sur le groupe sénior largement étoffé lors de l'intersaison, laissant place à un groupe rajeuni, et un retour en grâce d'une 3ème équipe. Elle représentera l'Entente dans le championnat de D4. L'équipe première et la réserve s'étaient maintenues respectivement en D1 et D3 à l'issue de la saison passée. Le club dispose également d'une équipe de foot loisir dont les rencontres sont traditionnellement programmées le vendredi soir. L'école de foot, le Groupement Jeune de l'ARMOR est toujours lié au club de l'AS Pabu et de l'ESF Saint-Agathon. Cela a pour but d'offrir aux enfants la possibilité de continuer à s'exprimer dans un sport où le nombre de licenciés a son importance. Cette opportunité a permis également de structurer les équipes à un bon niveau, puisque bon nombre de ces équipes jouent à un niveau régional, niveau jamais encore connu au sein du club, notamment pour les U15, U16 & U17 en R2 cette année. Les week-ends seront donc animés sur et aux bords de nos terrains, où nous vous attendons nombreux pour soutenir nos joueurs.

Le club est toujours enclin à accueillir de nouveaux bénévoles, notamment dans l'accompagnement de nos jeunes talents. Nous souhaitons également remercier l'ensemble des sponsors et partenaires présents tout au long de l'année à nos côtés.

Le bureau de l'ESPLM

Association des parents d'élèves

Depuis début septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. L'association des parents d'élèves continue à œuvrer pour permettre à nos chères têtes blondes de profiter de sorties, de la présence d'intervenants et de jolis spectacles.

Les actions menées l'année passée ont permis aux élèves de bénéficier de nombreuses activités : la voile à Châtelaudren pour les CM, des sorties cinéma, des spectacles (au Petit Echo de la Mode de Châtelaudren, les 3 chardons dans la salle polyvalente), une sortie nature pour observer les petites bêtes de la rivière, une sortie dans une ferme pédagogique pour les maternelles, une classe de mer pour les CE1-CE2 à Paimpol ainsi que la construction d'un poulailler afin de valoriser les déchets de la cantine. L'année dernière s'est terminée en beauté par la traditionnelle kermesse qui a rassemblé petits et grands autour d'un repas et de nombreuses activités.



Depuis la rentrée scolaire, trois actions ont déjà été organisées : un stand de salon de thé lors du pardon du Merzer, un stand de restauration durant l'Enduro et le repas du samedi 26 novembre.

D'autres événements sont à venir : une vente de galettes et de brioches en janvier et de chocolats pour Pâques, un repas en avril, une opération Initiatives, une vente de pizzas en juin et la kermesse en fin d'année.

L'association est indispensable au bon fonctionnement de l'école car les bénéfices obtenus lors de toutes ces opérations servent aux enfants. En effet,

les enseignants ont encore de beaux projets pour cette année scolaire : des sorties canoë et vélo pour les CM, des séances de piscine pour les CP-CE, des sorties cinéma, une visite du centre de tri de Lantic pour les plus grands, deux sorties déjà effectuées (à la Roche-Jagu et en forêt à la Chapelle Neuve), une randonnée en bord de mer pour les CP-CE.

Nos enfants comptent sur nous afin que tous ces projets pédagogiques puissent voir le jour !

Les membres du bureau de l'APE

Moto club Goudelin - Le Merzer



Gwendal TISSARD Vice Champion L2 E1

Après une longue période d'incertitude liée au Covid, la saison 2022, qui s'achève tout juste, a permis de renouer avec un calendrier normal.

Le motocross de Goudelin 2022 restera comme un grand cru : une météo clémente, une piste très bien préparée et appréciée des pilotes, un grand nombre de pilotes engagés et un public venu très nombreux. Co-organisé avec le comité des fêtes de Goudelin, cette édition a marqué les esprits !

Ensuite place à l'enduro de Loguivy Plougras début juillet ; là aussi, une belle réussite avec près de 300 pilotes engagés, sur un circuit remanié, offrant notamment une nouvelle spéciale chronométrée. Une épreuve très appréciée des pilotes.

Enfin, novembre marquait les 40 ans de l'enduro du Merzer dont la réputation dépasse la Bretagne. 1982/2022, 40 ans d'une épreuve qui est devenue un événement incontournable sur le territoire du Leff et des alentours, le public a répondu présent sur l'ensemble des difficultés du tracé rendu exigeant par de bonnes pluies.

Au niveau sportif, le moto club Goudelin - Le Merzer truste les podiums. Tout d'abord, Quelle fierté pour le MCGM de voir Léo LE QUÉRÉ champion de France d'enduro (enduro 3) et François DORÉ champion de France de Motocross (MX2) ; un grand bravo à eux ! Ensemble, ils ont également remporté le championnat de France d'endurance des régions qui se tenait dans le Finistère ; 1^{er} au scratch et en catégorie club !



Mathieu STEPHANT au départ de son premier enduro

Au niveau régional, en enduro, Gwendal TISSARD termine vice-champion de Bretagne en L2, Sylvain EUDO champion en vétérans, Benjamin LE GOAS 3^{ème} en Vétérans, Gildas CORSON 3^{ème} en super vétérans.

Enfin, après 2019, le moto club Goudelin - Le Merzer est très heureux d'accueillir à nouveau une manche du championnat de France d'enduro !

L'épreuve se déroulera les 29 et 30 juillet 2023, un événement à ne surtout pas manquer !

Association Gym Détente

Avec beaucoup d'enthousiasme, 40 adhérents de l'asso se sont retrouvés en septembre.

La « gym douce » proposée par notre association est accessible à tous. C'est une façon agréable et sans risque de pratiquer un sport où chacun peut aller à son propre rythme. Tout le monde peut y parvenir sans exception ! Il suffit d'oser....

L'offre permet de choisir, quel que soit l'âge ou la condition physique, l'un des deux ateliers proposés : Gym tonique le mercredi de 18h45 à 19h45 ou Gym détente le jeudi de 9h10 à 10h10 en profitant des conseils de notre animateur Bruno.

Nous pouvons encore accueillir de nouveaux adhérents et proposons un essai gratuit. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, il suffit de se présenter aux heures indiquées ci-dessus.



Aujourd'hui ce qui fait débat, c'est que la « parité » hommes/femmes n'est pas respectée loin s'en faut !

Gaby, Jean-Paul, Bernard et les autres souhaitent que des « candidats motivés » les rejoignent pour harmoniser les groupes. La cotisation annuelle est à 70,00 € et pour ceux qui nous rejoindraient en janvier à 50,00 €. Les inscriptions peuvent se faire auprès des membres du bureau de l'association :

- Odile et Bernard LE SEC'H : olesech@wanadoo.fr 06 83 98 77 92
- Sophie QUESNEL : olivier.quesnel0889@orange.fr 02 96 44 73 15
- Joël MORICE : morice.joel08@orange.fr 06 73 82 09 57

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux à tous.

Le Président, Joël MORICE

La sécurité au cœur de nos préoccupations à chaque sortie

Comment, quand on est chasseur et investi de quelques responsabilités, passer sous silence le drame survenu le 16 octobre dernier dans une commune limitrophe, dans laquelle chacun d'entre nous compte des camarades et même des amis.

Une seule et unique leçon doit être tirée de ce terrible accident : nous ne devons jamais banaliser chaque séquence de chasse durant laquelle notre arme est chargée. Nous devons même, en quelque sorte, « sacrifier » ces moments et y associer la plus grande vigilance.

Comme l'a rappelé le Président de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor dans son dernier communiqué : « les gestes élémentaires de sécurité doivent être perçus comme des réflexes primordiaux ».

Au cours du 1^{er} semestre 2023, nous serons tous appelés à suivre la formation décennale prévue par la loi du 24 juillet 2019. Ne considérons pas ce moment comme une « corvée » ou une contrainte administrative.

Répondons positivement et profitons de ces échanges pour mettre à jour nos connaissances et, pourquoi pas, remettre en cause certaines de nos pratiques ou habitudes.



Essayons de tout mettre en œuvre pour ne pas prêter le flanc au déferlement médiatique qui accompagne de tels drames. Il faut être naïf pour ne pas y voir des attaques téléguidées qui dépassent la problématique chasse, mais visent un certain mode de vie rural empreint de traditions et de plaisirs simples qui dénotent dans certains milieux. N'en déplaise aux « inquisiteurs » modernes en tous genres, notre pays compte une majorité (silencieuse, elle...) de personnes qui apprécient de partager un barbecue avec des amis, qui aiment chasser ou pêcher, cueillir des champignons ou qui cultivent la terre et élèvent des animaux. Ils ont bien l'intention de continuer.

J'ai bien conscience de la tonalité

particulière de cet article. Cela ne m'empêche pas, au nom des chasseurs du Merzer et de Pommerit de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, avec au menu une tranche de foie gras, un chapon ou une dinde, ou encore un cuissot de sanglier, le tout agrémenté d'un cru de nos terroirs ruraux.

Guy POLLET



Alors on joue...

Il y avait eu, en remontant le temps, « Les Athéniennes », « 8 Femmes », « Peanuts », « Le Cabaret Levin », « Les Minotaures », « Entre les Murs », « Le Café des Anges », « Terminal des rêves », « Il y avait un jardin, une maison, des arbres », « Le plancher des vaches », « Une femme seule », « Fish and Love », « la Noce », « Je veux voir Mioussov », « Les bons vivants font de bon morts ».

Il y a eu le compagnonnage du Bathyscaphe de Pommerit-le-Vicomte, le soutien de l'ADDM 22, les lumières de Gérard, Marie et Erwann, et de belles collaborations artistiques avec Sophie et Béné de la compagnie Caméléon de Plouha pour la musique.

Il y a eu Agnès, Philippe, Isabelle, Loïc, Éléna, Guirec, Glenn, Nathalie, Gérard, Chantal, Nikita, Suzanne, Romane, Morgane, Manuëline, Juliette, Marie-Anne, Raymond, Margot, Catherine, Philippe, Jean-Yves, Philippe, Pascal, Ismaël et Agnès.

Il y a eu les représentations au Merzer, à Dinan, à La Roche-Jagu, Plouha, Lanvollon, Guingamp.

Et puis il y a eu la pandémie et ses confinements successifs qui ont mis un coup d'arrêt - entre autres - aux répétitions et à la possibilité même de se réunir. Mais la troupe avait déjà choisi sa nouvelle pièce, et durant les deux ans de mise sommeil forcée de



ses activités, elle n'a pas dévié d'un pouce. Ce serait Mon Cœur, sur le scandale du Médiateur, dont les médias se font encore régulièrement l'écho. Et dans son demi-sommeil, la troupe du Merzer a entretenu - comme on couve le feu sous la braise - ce projet qui donnait à ses comédiens l'occasion de s'engager comme citoyens, tout en se livrant au plaisir du jeu. Le spectacle, dans une adaptation assez fidèle de la pièce de Pauline BUREAU (avec quelques rajouts textuels maison) a été mis en scène dans l'esprit du Théâtre au Bourg, et joué en trifold, au milieu des spectateurs, les 19 novembre et 20 novembre derniers.

Retour au temps présent. À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes dans l'attente du retour du public, à qui nous

espérons plaire. Le temps présent nous traverse avec ses joies et ses drames. On ne sait pas de quoi demain sera fait, alors on joue !

Le bureau est constitué de Agnès JACQUESSON (présidente), Philippe LE PEUC'H (trésorier) et Morgane LE GUILLOUX (secrétaire). Les répétitions sont le jeudi soir à la salle polyvalente de 20h30 à 22h30 (ou 23h00). Pour nous (re)joindre, appeler au 02 96 44 72 23 ou au 06 98 05 75 96. Pour (re)voir des photos : theatre-au-bourg.blogspot.com et notre page facebook.

Agnès JACQUESSON,
La Présidente

Formes et Couleurs

Nous sommes toujours fidèles à notre rendez-vous du mercredi après-midi d'une année à l'autre. Quelques personnes supplémentaires seraient les bienvenues pour renforcer l'équipe.

Bonne année à tous.

La Présidente, Monique LE MOAL



UTL Lanvollon-Plouha, un programme éclectique

L'UTL LP s'apprête à reprendre ses activités. Les nouvelles coprésidentes, Claudette FARCOT et Claudie POLÈS, et toute leur équipe de bénévoles, ont préparé un large programme d'activités.

Quelles sont les activités proposées ?

L'Université du Temps Libre Lanvollon-Plouha, forte de ses 250 adhérents, propose des activités tous azimuts pour satisfaire le plus grand nombre d'adhérents, dans plusieurs disciplines.

Les conférences et les ateliers se déroulent en majorité sur le site de Blanchardeau. Tous les ateliers sont reconduits (informatique, découvertes, histoire locale, littérature, écriture, généalogie, photographie, septième art). Ces ateliers sont gratuits une fois la cotisation à l'UTL acquittée. Un nouvel atelier s'y ajoute cette année : Alain POLÈS vous propose un atelier de géopolitique. Il a choisi deux thèmes ce trimestre : la géopolitique des fleuves et la géopolitique des océans. Ce sont des thèmes, au cœur de l'actualité, attisant rivalités et tensions un peu partout dans le monde.

Les randonnées patrimoine sont également maintenues. Il s'agit de promenades sur le territoire de la communauté de communes avec des commentaires émaillant le parcours.

Enfin, des excursions, visites et voyages sont prévus tout au long de l'année avec en particulier un grand voyage de six jours au mois de mai dans l'Est de la France

Quels sont les thèmes des conférences ?

Base des activités de l'association, les 17 conférences se déroulent en principe pendant les périodes scolaires, tous les 15 jours, le lundi à 14h20, dans l'auditorium de Blanchardeau à Lanvollon. Elles abordent tous les domaines et sont dispensées par des conférenciers de tous horizons. Les thèmes peuvent être consultés sur le site de l'UTL LP.

Comment adhérer ?

Il est possible de s'inscrire sur le site : <https://www.utl-lp.fr> ou par mail : utl.lanvollon.plouha@orange.fr et de

suivre l'activité sur les réseaux sociaux Facebook : Université du Temps Libre Lanvollon Plouha.

Le tarif est de 42 € pour la saison complète.



Comité d'animation de Le Merzer

Quel bonheur de pouvoir enfin tous se réunir !

En ce si beau mois de septembre, les habitants du Merzer et bien au-delà, ont pu admirer le désormais célèbre défilé de vieux tracteurs à l'occasion de notre Pardon, le dimanche 18 septembre. Beaucoup de nouvelles animations se sont déroulées et un repas a été servi dans la bonne humeur d'une équipe de bénévoles soudée et toujours présente pour donner de la vie à notre chère commune.

Le samedi 3 décembre, on remet ça ! Et ce sera dans la salle polyvalente que nous préparons le marché de Noël, avec tous nos artisans locaux et petite surprise cette année, car Noël c'est surtout pour les enfants ! Nous leur offrons un joli spectacle de marionnettes basé sur un conte. Pour les plus gourmands, crêpes, gâteaux, riz au lait, vin chaud et autres gourmandises vous régaleront. Nous espérons vous voir nombreux !



Si vous avez envie de faire partie de notre équipe vous êtes les bienvenus : plus on est de fous plus on rit !!!

Tout le comité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, remplies de joie et d'amour.



Mardis au Clair de Lune

L'office de tourisme Falaises d'Armor organise chaque année quatre soirées intitulées « les Mardis au Clair de Lune » sur quatre communes de notre territoire communautaire.

Cette année notre commune avait été retenue pour organiser une de ces soirées le 26 juillet 2022 (les autres communes étant Plélo, Lanvollon et Tréméven).

Cet évènement consistait en une balade contée sur un circuit d'environ 1,5 km. Le lieu retenu sur notre commune fût « la Vallée » (en bas de la salle polyvalente).

Avant de démarrer cette balade, un repas était proposé par le comité d'animation, repas qui a rassemblé environ 300 personnes.

Au cours de la balade, deux arrêts « conte » ont eu lieu avec le conteur Samuel PERON. Pour clore la soirée, un spectacle donné par la Compagnie des Tisseurs de Brume a charmé



le public. Cet évènement a permis à environ 450 personnes de déambuler dans les chemins nettoyés par les chantiers d'insertion de Leff Armor communauté.

Au vu de l'engouement, nous espérons pouvoir reconduire cette opération dans les meilleurs délais !



Revalorisation des tarifs scolaires et périscolaires 2022-2023

Lors du conseil municipal du 4 juillet 2022, il a été décidé une revalorisation des tarifs scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2022-2023. Cette revalorisation a été approuvée à l'unanimité.

Repas :

- Enfants : 3,50 €
- Enseignant et personnel : 6,00 €



Garderie (par ½ heure) :

- Quotient familial inférieur ou égal à 512 € : 0,87 €
- Entre 16h30 et 17h : 1,17 € (goûter inclus).

- Quotient familial supérieur à 512 € et inférieur ou égal à 800 € : 0,90 €
- Entre 16h30 et 17h : 1,20 € (goûter inclus).
- Quotient familial supérieur à 800 € : 0,95 €
- Entre 16h30 et 17h : 1,25 € (goûter inclus).

Toute ½ heure commencée est due. Après 18h30, une pénalité sera appliquée pour les retards : 10 € pour le premier ¼ d'heure, 20 € ensuite.

Fourniture de repas à la cantine

Le contrat de prestation pour la restauration de l'école arrivait à échéance à la fin de l'année scolaire 2022. Un marché public a été lancé afin de sélectionner un prestataire pour l'année scolaire 2022-2023. Ce contrat est renouvelable deux fois.

Suite à l'ouverture des plis, l'entreprise Ansamble été retenue. Les repas sont préparés à Lanrodec sur le site de Coat An Doc'h et livrés en liaison chaude.

Chaque année, Ansamble propose un programme d'animation autour d'une thématique (les voyages autour des 7 merveilles du monde pour 2022-2023), à partir de laquelle sont élaborés des menus originaux.

Tarifs de location de la salle polyvalente

	Personnes domiciliées dans la commune		Personnes domiciliées hors la commune	
	Été Du 01/05 au 31/10	Hiver Du 01/11 au 30/04	Été Du 01/05 au 31/10	Hiver Du 01/11 au 30/04
Week-end Du vendredi 16h15 au lundi 8h30	250,00 €	350,00 €	300,00 €	400,00 €
A la journée hors week-end	80,00 €	100,00 €	100,00 €	120,00 €
Caution à la réservation	300 € (1 chèque de 100 € + 1 chèque de 200 €)			

Les utilisateurs s'engagent à respecter l'état de propreté des lieux en assurant le nettoyage des locaux et du matériel avant la restitution des clés.

Tarifs du cimetière :

Concession au cimetière :

- 150,00 € pour 30 ans,
- 200,00 € pour 50 ans.

Concession au columbarium :

- 200,00 € pour 15 ans,
- 300,00 € pour 30 ans,
- 500,00 € pour 50 ans.



Opération « Ici commence la mer »

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et Gestion de l'Eau (SAGE) de Guingamp, l'opération « Ici commence la mer » a été relayée par la commune au mois de septembre. Accompagnés du Maire, Laurence CORSON, de la

Vice-Présidente du SAGE, Florence LE SAINT, et aidés par les services techniques, les élèves de l'école publique ont tagué le slogan « Ici commence la mer », à la craie, de façon écologique, au pied des grilles d'eaux pluviales. L'idée de cette opération était d'inciter les usagers à ne pas jeter leurs déchets dans l'espace public, afin de préserver



la qualité de l'eau tout au long de son parcours jusqu'à la mer, en passant par les ruisseaux et rivières.

Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs se fait soit à la pompe haute pression pour les parties en béton lavé, soit avec une houe maraîchère sur les parties en grou. Cependant, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des **obligations à respecter** en tant qu'occupant d'un bien qu'on soit propriétaire ou locataire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Ces obligations concernent :

- Le désherbage (sans produit phytosanitaire !),
- Le balayage des feuilles,
- Le nettoyage de la neige.

Charte « Zéro Phyto »

Depuis déjà quelques temps, la commune respecte la charte « Zéro Phyto ». Cela consiste à ne plus utiliser de produits phytosanitaires.



Le cimetière est nettoyé mécaniquement par des passages de herse et de râteau depuis quelques années. Désormais, ce sont tous les espaces publics qui sont entretenus par la tonte, la débrousailluse, la herse, le râteau et un peu de paillage. Tous ces travaux de nettoyage sont réalisés par les agents du service technique.

Modification des horaires de l'éclairage public



Dans le contexte actuel de crise énergétique, la commune de Le Merzer a décidé de modifier les horaires de l'éclairage public, tous les jours, selon les conditions suivantes :
Le matin, l'éclairage sera allumé à 6h45 et sera éteint automatiquement en fonction de la lumière naturelle ;
Le soir, l'éclairage sera allumé automatiquement en fonction de la lumière naturelle et sera éteint à 21h15.

Lutte contre les frelons asiatiques



En 2021, 3490 nids de frelons asiatiques ont été recensés en Côtes d'Armor dont 226 nids déclarés et détruits sur le territoire communautaire.

Au vu de ce bilan, la stratégie territoriale de lutte contre cette espèce invasive est reconduite en 2023, avec une implication conjointe du service environnement de Leff Armor communauté, des mairies du territoire ainsi que de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22).

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques, contactez immédiatement la mairie. Il ne faut pas intervenir seul !

Un référent communal viendra identifier l'espèce et vous transmettra une fiche de signalement qui sera à compléter ainsi qu'une liste d'entreprises pouvant intervenir.

Une fois l'opération de destruction du nid réalisée, vous acquitterez la facture que vous transmettez à la mairie avec un RIB pour obtenir un remboursement. La commune et la Communauté de communes prendront en charge les 2/3 de la facture avec un plafond maximum de 30 € par collectivité.

Brûlage des déchets verts

Quelques points de vigilance à respecter :

- **Non agriculteurs :** le brûlage des déchets verts est interdit pour les particuliers, les collectivités et les professionnels de l'entretien d'espaces verts.
- **Sécurité routière :** le brûlage doit permettre le maintien d'une visibilité optimale sur les voies de circulation. Le contrevenant risque une amende.
- **Voisinage :** attention aux vents porteurs pour éviter tout conflit ou risque d'intoxication.
- **Résidu de culture (paille) :** Brûlage interdit par la conditionnalité PAC.

En application des dispositions de l'arrêté préfectoral, fixant diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts, **le brûlage des déchets verts agricoles est soumis à autorisation écrite préalable du Maire.**

Dès réception de l'avis du maire, le demandeur peut effectuer le brûlage à la date indiquée et en respectant les dispositions suivantes :

- Les sites d'incinération doivent être accessibles en tout temps aux véhicules incendie.
- Sauf disposition contraire, les distances minimales suivantes seront respectées : **100 mètres pour les routes et voies publiques - 50 mètres pour les habitations**
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression.
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement de végétaux à incinérer doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse.
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.
- **A moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations et landes,** Le demandeur doit s'assurer le jour du brûlage que le risque « incendie » n'est pas classé fort pour la journée, renseignement à prendre auprès de la mairie du lieu concerné. Au cas où ce risque serait classé fort, tout feu serait interdit.

Malgré la sortie de la vigilance sécheresse, des gestes économes reste nécessaire

DES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU !

Les pluies des dernières semaines ont permis au cours d'eau de retrouver des débits normaux de saison, les réserves des barrages sont en bonne voie de reconstitution et les ressources souterraines sont fortement améliorées. Les restrictions d'eau sont donc levées.

La situation de sécheresse de cette année a montré notre vulnérabilité quant à la disponibilité de nos réserves et usages de l'eau. Il est donc nécessaire que tous les consommateurs développent des gestes économes dont la poursuite permettra de pérenniser les bonnes pratiques.

S'engager pour sécuriser les approvisionnements en électricité



Chacun a le pouvoir de réduire sa consommation d'électricité en adoptant des gestes simples. Ces écogestes peuvent avoir un véritable impact.

Durant les pics de consommation (entre 8h00 et 13h00 puis entre 18h00 et 20h00), en hiver, le plus efficace est d'agir sur le chauffage, sur l'éclairage et sur l'utilisation des appareils électroménagers.

ÉcoWatt

Porté par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de la transition écologique), ÉcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi éviter les risques de coupure d'électricité en France. Véritable météo de l'électricité, ÉcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures d'électricité. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr.

Influenza Aviaire, renforcement des mesures de biosécurité

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages

Devant la recrudescence de cas d'Influenza Aviaire, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

De plus, tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en Mairie.

L'Influenza Aviaire circule également chez les oiseaux marins. Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas. Signalez tout oiseau trouvé mort à la Mairie ou à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au 02.96.33.01.71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr.

Merci Patrick !

Désormais Pommeritain, Patrick BASSET a fait part de son souhait de se retirer de la vie municipale merzéenne pour raisons personnelles.

Au cours de la séance du 05 mai, Madame le Maire a tenu publiquement à le remercier pour le temps consacré à l'action publique, au bien-être de nos concitoyens et aussi pour l'énergie déployée afin qu'il fasse bon vivre dans notre commune.

Elu en 2001 et très investi dans les commissions « voirie communale », « impôts » et « bâtiments communaux et travaux », Patrick BASSET a fait preuve d'une grande abnégation et a toujours défendu l'intérêt général.

Au nom de tous, nous lui adressons un grand MERCI pour les 21 années qu'il a consacrées au service de Le Merzer et de ses habitants !



Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Une fois son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (ex : pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui est obligatoire pour pouvoir passer le permis de conduire.

Le recensement se fait directement en mairie avec la pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.



Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes Français de 18 ans ayant effectué les formalités de recensement à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales reste une démarche volontaire. Elle peut se faire toute l'année pour les nouveaux Merzéiens et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. Il suffit de vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur Le Merzer).

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation sur la liste précédente.

Carte nationale d'identité



Pour faire une demande de carte nationale d'identité (CNI), vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée (Guingamp, Paimpol, Bégard, ...). Pour faciliter vos démarches, vous pouvez utiliser le téléservice « pré-demande CNI » (sur le site ants.gouv.fr).

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de votre pré-demande et des pièces nécessaires au dépôt de votre dossier. Vous procéderez à la prise d'empreintes.

Depuis le 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant la faire renouveler, bénéficiera de la nouvelle carte. La durée de validité de celle-ci est de dix ans et non plus de quinze ans pour respecter le règlement européen.

Une Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) instaurée

En 2019, 1476 logements étaient vacants sur le territoire de Leff Armor communauté, soit 8,5 % du parc. Il est à noter que plus de 50 % de ces logements sont vacants depuis plus de 2 ans.

Ces logements représentent un potentiel important pour répondre à une demande croissante d'une population souhaitant s'installer sur le territoire. Aussi, la remise sur le marché des logements vacants est une vraie réponse à cette demande de location et une réelle alternative à l'étalement urbain et à la consommation foncière.

L'instauration de cette Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) a pour objectif d'inciter à la réhabilitation et à la relocation des logements vides non meublés et non occupés.

La THLV s'applique donc sur les locaux à usage d'habitation (appartements ou

maisons) vacants depuis plus de 2 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Elle est établie au nom du propriétaire, de l'usufruitier, du preneur à bail à construction ou à réhabilitation.

Le logement doit être clos, couvert et pourvu des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipement sanitaire).

Le logement doit être inhabité et vide de meubles, ou pourvu d'un mobilier insuffisant pour en permettre l'occupation.

Sont exonérés du périmètre d'application de la THLV les logements suivants :

- logement vacant indépendamment de la volonté (par exemple, logement mis en location ou vente au prix du marché, mais ne trouvant pas preneur ou acquéreur),
- logement occupé plus de 90 jours de suite (3 mois) au cours d'une année,

- logement nécessitant des travaux importants pour être habitable (par exemple, réfection complète du chauffage). En pratique, le montant des travaux doit dépasser 25 % de la valeur du logement,
- résidence secondaire meublée soumise à la taxe d'habitation.

La THLV se base sur la valeur locative du logement. Le taux applicable est le taux TH de l'EPCI figé à 12,53 % (appliqué pour la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires -THRS-).

La THLV s'applique sur toutes les communes de la Communauté de Communes.

Elle est instaurée soit par les communes directement (Lanvollon, Tressignaux et Châtaudren-Plouagat), soit par Leff Armor communauté pour les 24 autres communes.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement - C.A.U.E 22 - à votre service !



Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

Quatre architectes-conseils assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent, idéalement le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans

toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Ils peuvent aider :

- au choix du terrain,
- à l'insertion du projet dans le site,
- au montage de projet de construction ou de réhabilitation,
- à étudier toute intention de projet pour apporter leur expertise en matière de qualité d'usage, espace et confort thermique, économie d'énergie, insertion dans le site...
- à informer sur les formalités administratives et les données réglementaires.

Rencontrer un architecte-conseiller :
Mme Claude GIRAUD-CHEREL, architecte-conseil au CAUE 22, vous

reçoit à Leff Armor communauté (Site Moulin de Blanchardeau à Lanvollon) **tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis du mois.**

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02.96.70.17.04 ou par mail : ads@leffarmor.fr

Il vous faut pour cela vous munir de tout plan, croquis et photo aidant à la bonne compréhension de votre projet. Il convient également d'amener les éléments permettant de localiser le projet ou la parcelle (plans et références cadastrales, photo aérienne, ...).



Rénovation énergétique : un nouveau service à votre disposition !

Les élus de Leff Armor communauté ont voté pour l'adhésion à l'ALEC, Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc.

L'objectif de cette adhésion est de fournir un service-conseil aux usagers pour leurs projets de rénovation énergétique mais aussi répondre à des questions techniques sur l'énergie dans leur

logement, connaître les aides existantes, comprendre ses consommations. Ce service se veut un conseil objectif, neutre et gratuit.

Les permanences commenceront le 12 janvier et se tiendront uniquement sur rendez-vous :

- Le 2^{ème} jeudi après-midi du mois à Châtaudren-Plouagat,
- Le 3^{ème} mercredi après-midi du mois à Lanvollon.

Informations : 02 96 52 15 70 ou via le formulaire de contact du site internet de l'ALEC <http://www.alec-saint-brieuc.org>

Loan BEAUCOURT remporte une médaille de Bronze au championnat de France de Canoë Kayak

Le jeune Merzérien Loan BEAUCOURT a participé au championnat de France de Canoë Kayak au mois de juillet à Metz. Avec son binôme, Victor JULOU FEGER de Pabu, les deux jeunes licenciés au Canoë-Kayak Club Guingampais, ont remporté la médaille de Bronze dans la catégorie C2 U18.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations !



Le Pass'Sport



La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien être des enfants. C'est pourquoi, l'État reconduit le dispositif « Pass'Sport » pour favoriser l'inscription des enfants et des jeunes dans une association sportive.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Il s'agit d'une aide de 50,00 € par enfant ou jeune adulte pour financer tout ou

partie de son inscription dans un club sportif de son choix et lui permettre de participer aux activités de la saison 2022-2023. Cette aide est gérée par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour qui ?

Ce dispositif est accessible aux enfants nés entre :

- Le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) - 6 à 17 ans révolus ;
- Le 1^{er} juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) - 6 à 20 ans.

Ce dispositif est accessible également aux jeunes adultes :

- Nés entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) - 16 à 30 ans ;
- Étudiants jusqu'à 28 ans bénéficiant d'une condition de ressources financée par l'État, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse délivrée par le Conseil Régional pour les formations sanitaires et sociales.

L'aide est directement versé aux clubs par l'État.

Pour plus d'informations : <https://www.sports.gouv.fr>



L'atelier Kauffman Vitrail

Depuis ses 17 ans, Cécile KAUFFMAN travaille minutieusement le vitrail. Le 16 octobre dernier, elle a installé son atelier sur Le Merzer sur les conseils de M. BOTREL pour qui elle a travaillé à Saint-Brieuc.

Plus connu pour sa connotation religieuse, le vitrail se développe de plus en plus en décoration chez les particuliers. Il crée une ambiance et une atmosphère chaleureuse en remplissant nos intérieurs de lumière.

Dans son atelier, Cécile KAUFFMAN crée et répare des vitraux, unique

et sur mesure, selon des techniques traditionnelles.

Elle se tient à votre disposition pour un entretien à votre domicile afin de répondre au mieux à votre demande et vos envies.

Nous souhaitons à Cécile KAUFFMAN de réussir dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Contact :

Atelier Kauffman Vitrail
06.63.99.17.97
atelierkauffman@gmail.com



Jean-Charles LE GORREC crée son entreprise de maçonnerie



Depuis le mois d'octobre, Jean-Charles LE GORREC a créé sa propre société sous le nom de l'EURL LE GORREC maçonnerie et propose ses services dans un rayon de 40 km autour de Guingamp, à partir de devis.

Fort de ses 14 années d'expériences acquises dans des entreprises du secteur, il vous propose de réaliser des travaux de maçonnerie, en neuf ou rénovation, agrandissement, extensions,

terrassement, terrasses, murets et joints de pierre.

Nous souhaitons à Jean-Charles LE GORREC tous nos vœux de réussite.

Contact :

EURL LE GORREC maçonnerie
07.87.18.60.80
maconnerie.legorrec@gmail.com

Merci à nos annonceurs pour leur participation à ce bulletin.

L'ARMORIK
BAR
BRASSERIE
Le Merzer
02 96 44 90 33



DOMINIQUE VINCENT
artisan boulanger
10 B place de l'église
LE MERZER
09 54 55 12 33



Illumin'
Hair
COIFFURE HOMME - FEMME - ENFANT
02 96 44 72 72

DANIEL
Paysage
02 96 44 94 04
contact@danielpaysage.fr
LE MERZER
www.danielpaysage.com



ZUR
armor
LES PISCINES QU'ON ADORE !
06 75 11 80 77
1 Roz Porjou, Le Merzer 22200
christel@azur-armor.fr
www.azur-armor.fr

▲ TERRASSEMENT
▲ ASSAINISSEMENT
▲ ENROBÉS Travaux publics et privés
Tél. 02 96 44 70 50



AGENCE DE DESIGN INDUSTRIEL
LEANO
DESIGN
www.leano-design.fr
Produit grand public
Produit professionnel
Équipement Industriel
Instrumentation et médical
Ergonomie d'usage

ENTREPRISE Le :
CONSTRUCTION
Francis
BEVILLON
02.96.44.93.57 LE MERZER

BOIS
PVC
ALU
02 96 44 93 55
Menuiserie - Charpente
Aménagement de combles
David HERVÉ
LE MERZER



BREHELIN
Anthony
COUVERTURE - ZINGUERIE
neuf & rénovation
Rue Emile SALLIOU
22200 LE MERZER
02 96 44 99 18 / 06 65 25 62 84



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
LUBIN INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE
1 ter Roz Porjou - 22200 LE MERZER
02 96 44 93 67

SARL LE CUZIAT GOURIO
LE MERZER
06.20.73.49.63



*Soutenons nos
artisans et
commerçants !*